



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

ICC 94-8

16 septembre 2005
Original : anglais

F

Projets/Fonds commun

Conseil international du Café
Quatre-vingt-quatorzième session
27 – 29 septembre 2005
Salvador (Brésil)

**Rapport de situation sur la préparation
du guide du producteur**

**Renforcement des capacités commerciales,
financières, gestionnaires et opérationnelles
des petits producteurs/exportateurs de café au
Mexique et au Nicaragua**

Contexte

Le présent document contient un rapport de situation sur le guide du producteur qui est en cours de préparation par un consultant indépendant afin de faciliter la diffusion des résultats du projet intitulé “Renforcement des capacités commerciales, financières, gestionnaires et opérationnelles des petits producteurs/exportateurs de café au Mexique et au Nicaragua”.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à prendre note de ce rapport.

Rapport de situation sur la préparation du guide du producteur

Sur la base du projet CFC/ICO 16 : Renforcement des capacités commerciales, financières, gestionnaires et opérationnelles des petits producteurs/exportateurs de café au Mexique et au Nicaragua

Contexte

1. En 1999, le Comité exécutif a approuvé une proposition de projet visant au “Renforcement des capacités commerciales, financières, gestionnaires et opérationnelles des petits producteurs/exportateurs de café au Mexique et au Nicaragua” aux fins de soumission au Fonds commun pour les produits de base (FCPB). Le projet a été approuvé par le FCPB à la fin de l’année 2000 et *Twin Ltd.* a été nommé Agence d’exécution du projet (AEP). Le projet a été lancé au début de l’année 2002 dans le Chiapas (Mexique) et au Matagalpa (Nicaragua) pour une durée de trois ans environ.

2. Le projet s’est terminé en juin 2005. Aussi bien au Mexique qu’au Nicaragua, des coopératives cadres et leurs coopératives périphériques ont été identifiées à des fins de formation et d’éducation. Alors qu’au Mexique la plus grande partie du programme de formation a porté sur les coopératives cadres, au Nicaragua l’accent a été mis sur les coopératives périphériques. Cela était dû essentiellement à la structure du marché. Le programme de formation a porté essentiellement sur un ensemble de trois modules :

- a) Formation des directeurs de coopératives et des délégués aux assemblées générales pour garantir une connaissance méthodique de la structure de l’organisation et de son fonctionnement ; une meilleure compréhension du marché du café et des processus d’exportation du café ; donner aux membres des outils de base en matière de planification et de contrôle des processus de travail (planification, comptabilité et finances), et améliorer les communications au sein de l’assemblée et les communications entre la coopérative et les communautés dans lesquelles elle fonctionne ;
- b) Mise en place de systèmes de contrôle interne pour maintenir et améliorer le contrôle de la qualité pendant la transformation et entre les membres de la coopérative (particulièrement approprié pour la production de café biologique et de café de commerce équitable afin de garantir le respect des normes internationales) et formation des membres de la coopérative pour qu’ils comprennent la nécessité de mettre en place des systèmes de contrôle et de les appliquer ;

c) Introduction d'un processus systématique de planification, mise en œuvre et évaluation des activités des coopératives, comprenant la fixation d'objectifs clairs pour les coopératives, l'élaboration de programmes d'activités destinés à aider les coopératives à atteindre ces objectifs, le suivi des résultats et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs afin de faciliter le cycle de planification suivant.

3. Pendant le cours du projet, l'AEP a élaboré un ensemble important de matériel, d'exercices, de présentations et d'auxiliaires pédagogiques.

Élaboration du guide du producteur

4. Constatant la richesse de l'information recueillie et du matériel élaboré pendant le projet OIC/FCPB, l'OIC et le FCPB en ont entrevu l'importance potentielle pour un public plus large, à savoir les coopératives existantes et les coopératives potentielles des autres pays et régions. Pour élargir l'emploi et l'application du matériel élaboré par l'AEP, une consultante a été chargée en juillet 2005 de le passer en revue et de l'intégrer dans un guide du producteur qui pourrait servir de manuel sur la création d'une coopérative de café et son fonctionnement efficace.

5. En août 2005, la consultante a passé en revue le matériel élaboré à ce jour et s'est rendue au Mexique et au Nicaragua où elle a rencontré des représentants de l'AEP et de coopératives.

6. Sur la base des informations disponibles, un modèle de guide du producteur a été défini et les données sont en cours de traduction et de révision avant d'être intégrées dans le guide. Le guide du producteur comprendra vraisemblablement :

- a) Justification de la création d'une coopérative et de l'établissement de relations communautaires
- b) Structure juridique des coopératives et impératifs organisationnels
- c) Fonctionnement et gestion d'une coopérative
 - Personnel
 - Impératifs opérationnels
 - Budget de base
 - Accès au crédit
- d) Activités de la coopérative
 - Planification
 - Finances, gestion des risques de prix
 - Contrôle de la qualité
 - Commercialisation
 - Procédures d'exportation
 - Évaluation des activités
- e) Augmentation du nombre des membres de la coopérative

7. Le matériel concernant certains sujets est encore en cours de préparation par l'AEP, *Twin*. *Twin* estime qu'elle terminera la préparation et la révision de tout le matériel avant le début octobre 2005. Après avoir soumis la totalité du matériel à la consultante, un projet de guide du producteur pourra être présenté à l'OIC et au FCPB aux fins d'observations, avant le début novembre 2005.